

Délibération 2024 / 04-8

L'an deux mil vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Etaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Jean-François CHAMPEAU, Cédric LECOMTE, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU.

Étaient absents excusés : Mrs Arnaud PICOUT (procuration Mr Jean-François CHAMPEAU), Didier LASSECHERE (procuration Mme Claudine DAURY-NEYRET), Jean-Jacques BORD (procuration Mr Christian FAUGERON), Jacques FAURE (procuration Mme Mireille LILLE-PALETTE RECONDU), Anthony BUYS, Mme France-Noëlle GIMENEZ.

Secrétaire de séance : Mme Claudine DAURY-NEYREY

* * * * *

**AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023 – BUDGET
ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal :

- * Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2023
- * Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
- * Considérant les éléments suivants :

*** Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2023)	7 088,58
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2023)	69 173,89

*** Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2023**

Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	-6 857,29
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2023)	69 173,89

Excédent d'investissement cumulé	62 316,60
--	-----------

*** Restes à réaliser au 31 décembre**

Sur dépenses d'investissement	
Sur recettes d'investissement	

Solde net des restes à réaliser :	0,00
-----------------------------------	------

*** Excédent de financement de la section d'investissement au 31 décembre**

Rappel du solde d'exécution cumulé	62 316,60
Rappel du solde net des restes à réaliser	0,00

Excédent de financement 62 316,60

*** Résultat de fonctionnement à affecter:**

Résultat de l'exercice 2023 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) -1 834,94
7 088,58

Total à affecter 5 253,64

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement

(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2024)

2) Affectation complémentaire en "réserves" (crédit compte 1068) : 0,00

(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2024)

3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé 5 253,64

(à reprendre en recette ligne 002 de l'exercice 2024)

TOTAL AFFECTÉ : 5 253,64

Fait et délibéré en Mairie, le 11 avril 2024

Le Maire,



Raymond RABETEAU

